

# Tribune libre

Combattre pour le socialisme – (<http://socialisme.free.fr>)

**Retraites : le combat aux finances pour le retrait du projet de « réforme » Sarkozy, pour la rupture avec le gouvernement, au congrès de la CGT Finances Publique**

**Un congrès d'une grande importance pour tous les travailleurs des Finances et au-delà, qui s'est tenu en pleine préparation de la contre-réforme des retraites via le « dialogue social »...**

Du 3 au 7 mai, s'est tenu le congrès constitutif du syndicat CGT « Finances publiques », issu de la fusion des syndicats CGT des Impôts et du Trésor. Le « nouveau » syndicat fusionné résulte de la « fusion » entre les administrations des impôts et du trésor public. Cette fusion, qui est une défaite politique pour les travailleurs des Finances, un point d'appui contre leurs statuts et garanties collectives, a été « accompagnée » par la direction CGT qui a refusé tout combat pour en exiger le retrait ces deux dernières années.

Le syndicat « CGT Finances publiques » regroupera donc l'ex-SNADGI (impôts, environ 10 000 adhérents sur 70 000 agents) et l'ex-SNT (trésor, 2 000 adhérents sur 50 000 agents). Ces deux syndicats ont une réalité et une histoire totalement différentes, et le congrès a reflété nombre de frictions et de réticences qui en résultent. Si le syndicat CGT Trésor, très minoritaire, se réduit pour l'essentiel à son appareil, l'ex-Snadgi, a une vraie réalité de masse dans nombre de départements, et ceci malgré la politique de participation/prise en charge des « réformes ». On retrouve dans ce syndicat – et donc dans le syndicat 'fusionné' - des militants issus de tous les courants politiques du mouvement ouvrier.

Que ce congrès, celui d'un important syndicat ouvrier d'un important secteur de la fonction publique, se tienne au moment où le gouvernement finalise sa « réforme » des retraites lui donnait une importance toute particulière.

L'enjeu : combattre pour que le congrès se prononce pour le retrait du projet gouvernemental, projet particulièrement brutal envers les fonctionnaires. Et donc : pour la rupture des discussions menées par le gouvernement avec en premier lieu la direction confédérale CGT pour faire passer sa « réforme ». Ce qui est un combat pour que le syndicat joue son rôle d'organe de défense des travailleurs, et tout autant un combat contre l'orientation de la direction du syndicat CGT-Dgfp.

## **... et après la fusion Impôts/Trésor**

Appliquant la méthode initiée au congrès confédéral consistant à ne plus décompter les abstentions (13% des voix), ce qui permet de majorer considérablement la proportion des « pour » et de minorer toute critique même partielle, les directions avaient ouvert le congrès en se prévalant d'une approbation sans précédent (pour ce qui est du syndicat des impôts) du bilan propre à chaque syndicat et de leur projet commun de document d'orientation.

Il faut dire que ce vote d'approbation sans précédent dans le syndicat des impôts trouve pour partie son origine dans le fait que le Parti Ouvrier Indépendant, qui y détient des positions importantes n'a pas voté contre le bilan d'activité de la direction nationale. Et ceci alors que son « bilan », c'est la prise en charge d'une des applications les plus abouties de la RGPP en ne revendiquant jamais le retrait du projet de fusion. Fusion dont la conséquence immédiate est de permettre à l'administration fusionnée de battre des records en nombre de suppressions de postes (2 départs à la retraite sur trois non remplacés en 2010) et d'être à l'avant garde de la mise en coupe réglée du statut de la fonction publique en supprimant les statuts particuliers nationaux des agents des impôts et du trésor.

Le POI dans le compte rendu du congrès qu'il fait dans *Informations Ouvrières* a le toupet d'affirmer " *les délégués ont réaffirmé leur hostilité à la fusion*".... a ceci près que les prises de position contre la fusion au moment où les personnels y sont confrontés c'est une chose, une fois que c'est fait c'en est une toute autre dans laquelle les appareils excellent pour mieux dissimuler le soutien qui a été le leur. NE pas s'opposer au rapport d'activité, c'est, sur cette question décisive pour les agents, capituler.

Concernant le document d'orientation, le POI a certes fait voter des amendements, mais cela lui a surtout servi à exécuter un tour de passe-passe, car au bout du compte les délégués membre de ce parti ont fini par voter, dans les A.G. puis dans le congrès, « pour » le texte « amendé ». Or l'orientation de ce texte est celle du syndicalisme de concertation avec le gouvernement.

Dans la première partie du congrès, les délégués de chaque syndicat étaient réunis de façon séparée. C'était donc le moment de tirer le bilan de l'activité de chaque syndicat. Mais en fait les directions avaient

décidé d'éviter toute discussion sur ce point et ce débat fut réduit à sa plus simple expression au motif de préparer « un bon déroulement » du congrès fusionné qui s'ouvrait le lendemain et de "célébrer" l'acte de décès du SNADGI.

Il n'y a pas eu de débat sur les conditions de la dissolution du SNADGI (qui renvoyaient à la prise en charge par la direction de la fusion) puisqu'au motif que le SNADGI n'est pas dissous, officiellement pour des raisons financières, l'appareil a substitué un vibrant éloge funèbre du SNADGI que le bureau de congrès a immédiatement fait suivre d'une internationale, chose qui n'était plus très fréquente dans les congrès du SNADGI, puis de l'annonce de l'apéro "pour fêter cela"! Drôle de congrès qui s'est trouvé placé dans l'impossibilité d'aborder de quelque façon que ce soit le bilan de la direction du syndicat : dépossédé de sa souveraineté du fait des manœuvres de cette même direction.

### **En pleine crise historique du mode de production capitaliste : quelle orientation pour le syndicat, pour les travailleurs des Finances ?**

Un délégué de la Charente maritime impôts est cependant intervenu pour dresser le bilan désastreux de la politique de concertation systématique avec le gouvernement dans la fonction publique et affirmer la nécessité de rompre avec cette politique sur la question centrale des retraites par la déclaration suivante, partant de la crise historique qui frappe le mode de production capitaliste et faisant le lien avec les contre-réformes d'une brutalité sans précédent partout en Europe :

*"Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la crise du capitalisme avec celle des États qui sont au bord de la faillite parce qu'ils ont pris en charge le sauvetage du système capitaliste. Derrière la Grèce, il y a le Portugal, l'Espagne, l'Italie et demain la France.*

*Le plan Merkel-Sarkozy-Strauss-Kahn qui frappe la Grèce est d'une violence contre les travailleurs jamais vue depuis la deuxième guerre mondiale : la suppression des 13ème et 14ème mois des fonctionnaires + la hausse de la TVA de deux points cela fait quasiment une perte de 20 % des revenus. Plus le passage de la retraite à 67 ans. Ce plan va servir de galop d'essai pour toutes les bourgeoisies d'Europe. En France, la contre-réforme des retraites est une étape majeure de cette politique. L'enjeu dépasse son impact budgétaire, qui, dans un premier temps, serait mineur. C'est un signal politique que le gouvernement adresse : ce sont les travailleurs qui devront payer pour la débâcle des finances publiques. Il s'agit pour le gouvernement de remporter une victoire pour enchaîner les mesures contre les travailleurs : derrière les retraites il y a la sécu...*

*C'est pourquoi, aujourd'hui dans le mouvement syndical, la seule question posée c'est comment affronter et défaire le gouvernement sur les retraites.*

*Poser cette question nous renvoie au bilan d'activité depuis 2007. Le gouvernement a pu, jusqu'à présent, faire passer toutes les contre-réformes annoncées, depuis la réforme des régimes particuliers de retraite dans les transports, qui a ouvert la voie à la nouvelle contre-réforme d'aujourd'hui, à la privatisation de la Poste ou à la loi Bachelot contre l'hôpital public. Pourquoi ? C'est Sarkozy qui en donne l'explication lorsqu'il se félicite que la concertation sur les projets du gouvernement ait été permanente avec les dirigeants syndicaux, lorsqu'il se félicite de l'« attitude responsable » des dirigeants syndicaux. Ni le rapport d'activité, ni le rapport d'orientation ne disent un mot de la concertation permanente depuis 2007, comme si cela n'avait aucune importance. Pourtant, dans notre secteur, l'esprit de « responsabilité » et la concertation ont joué un rôle indiscutable.*

*Ainsi, nos directions syndicales des impôts et du trésor n'ont pas mis en avant, en 2007-2008, le mot d'ordre de retrait du projet de fusion DGI-CP, alors que c'est une des applications majeures de la RGPP dans l'administration. Cela nous vaut aujourd'hui d'être en tête du hit-parade des suppressions de postes, la remise en cause de nos statuts particuliers et de nos règles de gestion, remises en cause qui sont indispensables pour tout mettre à plat et avancer vers la fonction publique de métier, c'est-à-dire vers la fin des règles nationales, la place centrale de l'entretien individuel, et les rémunérations variables. Quant à la loi sur la mobilité, qui permet le licenciement des fonctionnaires, elle est le produit du dialogue social engagé sur « la mobilité et les parcours professionnels » à compter de l'automne 2007 avec les fédérations de fonctionnaires. Et la loi dite sur la « rénovation du dialogue social », en cours de discussion au parlement, loi scélérate qui permet les accords locaux de déréglementation et organise la marginalisation des CAP, c'est le produit de l'accord signé le 02 juin 2008 par la quasi totalité des fédérations de fonctionnaires avec le gouvernement, accord salué par Woerth comme un accord historique. Voilà quel est le bilan de l'« attitude responsable » et de la participation aux concertations du gouvernement dans la fonction publique et aux impôts.*

*Et aujourd'hui, sur la contre-réforme des retraites, c'est encore sur la concertation que le gouvernement table pour faire passer sa contre-réforme.*

*D'abord, il y a eu le « diagnostic partagé » dans le COR sur l'existence d'un prétendu problème de financement, avec des prévisions sur l'évolution de la productivité d'ici à 2050, alors que les « experts » n'ont pas vu venir la crise de 2008 six mois auparavant. C'est tout simplement grotesque. Avec de tels calculs, jamais on n'aurait créé la sécu dans la France dévastée de 1945. Il suffirait que soient annulées les 30 milliards d'exonération de charges sociales du patronat pour que les déficits apparents soient résorbés. Le gouvernement nous oppose l'explosion du déficit des finances publiques. La responsabilité du syndicalisme CGT est de dénoncer cette opération : les fonctionnaires et les travailleurs ne sont en rien responsables de la débâcle des finances publiques. Pas un sou pour les spéculateurs ! Nationalisation sans indemnité ni rachat des banques qui, après avoir été renflouées sur les fonds publics, spéculent aujourd'hui contre les États !*

*Maintenant, il y a l'engagement d'une noria de réunions de concertations au niveau des confédérations, des fédérations de fonctionnaires, et même des partis politiques. Or, il suffit de prendre connaissance des 4 groupes thématiques fonction publique - la pénibilité, l'emploi des seniors, la gouvernance des retraites, et les spécificités de la fonction publique - pour comprendre que la concertation du gouvernement, c'est une concertation dans le cadre de son plan, c'est-à-dire sur les modalités des secondes carrières, vers la constitution d'une caisse autonome, la pénibilité n'étant là que pour mieux faire passer la remise en cause de la retraite à 60 ans pour tous. Ce n'est pas le rôle de notre organisation de s'associer à cette mascarade. Le rôle du syndicat c'est de défendre le Code des pensions, le maintien de notre système de retraite dans le cadre du budget de l'Etat, la référence aux six derniers mois de traitement, contre tout allongement du nombre d'annuités. Ces revendications sont incompatibles avec la concertation de Sarkozy-Fillon-Woerth. C'est pourquoi notre syndicat doit se prononcer pour la rupture immédiate de la concertation engagée dans le cadre de la réforme Sarkozy, et s'adresser à l'UGFF et à la Confédération pour qu'elles rompent les discussions engagées.*

*Oui, il faut rompre avec l'intersyndicale de la concertation, qui réalise l'unité avec ceux qui, tels la CFDT, se prononcent ouvertement pour l'allongement du nombre d'annuités et l'alignement du public sur le privé. Il s'agit maintenant de réaliser le Front unique des organisations syndicales contre la réforme Sarkozy, pour le retrait de son plan."*

### **Le combat pour le retrait du projet gouvernemental sur les retraites**

La deuxième journée était consacrée au seul débat revendicatif général du congrès, prévu pour trois heures de temps et ... coupé d'un repas, débat engagé à la suite d'un discours fleuve de la secrétaire générale du trésor. La quasi-totalité des interventions (au nombre de 20 à 25 maximum) ont porté presque uniquement sur les retraites. Plusieurs militants des impôts sont intervenus sur mandat de leur section (Aix-en-Provence, Tarn, Charente-Maritime...), sur la ligne de la rupture du « dialogue social », et pour la défense inconditionnelle du code des pensions de la fonction publique, pilier essentiel du statut des fonctionnaires, et garantie majeure de leurs droits à la retraite.

C'est notamment ce qu'exprimait très clairement une motion adoptée par la section du Tarn que nous reproduisons ici:

### **Motion de l'AG CGT finances du Tarn réunie le 30 mars 2010**

Sarkozy, Fillon l'ont rappelé : la contre-réforme des retraites qu'ils préparent est LA réforme de 2010. La méthode et le calendrier sont parfaitement connus. Après la remise du rapport du COR, le 14 avril, la concertation sur la contre-réforme des retraites sera ouverte. Cette concertation n'a qu'un but : avaliser la contre-réforme du gouvernement, dont les objectifs sont parfaitement connus : liquider le code des pensions. Y participer signifierait renoncer par avance à défendre cet acquis fondamental. Au contraire, le syndicat CGT Finances doit se prononcer clairement :

- Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans !
- Contre tout allongement de cotisation, pas un trimestre de plus !
- Maintien du calcul des pensions sur les 6 derniers mois de salaires !
- Défense du code des pensions, et de tous les acquis subsistant en matière de retraite !
- Maintien des retraites des fonctionnaires d'Etat dans le Budget de l'Etat. Pas de création de caisse de retraites pour les fonctionnaires d'Etat.

- Le syndicat doit s'opposer à toute concertation sur la question. Le syndicat doit s'adresser aux fédérations et confédérations ouvrières CGT mais aussi FO, FSU pour qu'elles réalisent le front uni sur ces revendications et refusent la concertation organisée par le gouvernement.

La remise en cause de nos acquis ne se discute pas, elle se combat !

Motion adoptée par 28 pour, 3 contre et 15 abstentions.

Défendant cette motion au sein du congrès, un délégué du Tarn soulignait la signification de la concertation en cours avec le gouvernement, du « dialogue social » :

« Dès le 22 avril, Woerth présentait la mise en place de 4 groupes de travail. Leur intitulé vaut programme :

-un groupe consacré aux spécificités fonction publique : c'est-à-dire la remise en cause du calcul sur les 6 derniers mois

-un groupe « gouvernance des retraites » : c'est-à-dire constitution d'une caisse pour les fonctionnaires

-un groupe « emploi des seniors » : vers des secondes carrières ?!

Et en fin la « pénibilité » qui sert à faire passer la remise en cause de la retraite à 60 ans pour tous.

Et il faudrait attendre que le document d'orientation du gouvernement mi-mai pour connaître les propositions du gouvernement, comme l'assène le tract cgt fonction publique du 1er mai.

Quelle soupe indigeste on veut nous faire avaler !

Que signifie alors la participation des directions syndicales à ces groupes de travail sinon légitimer l'offensive du gouvernement, lui laisser les mains libres, laisser croire que la contre-réforme Sarkozy est nécessaire, qu'il serait possible d'obtenir une bonne réforme de ce gouvernement ! Il faudrait accepter de payer les conséquences de leur crise ?! D'ailleurs, dixit Bernard Thibault, dimanche au grand jury rtl, « la cgt ambitionne de peser sur le débat et les choix du gouvernement »

On croit rêver ! Non, camarades, la cgt ne doit pas avoir « l'ambition de peser », elle doit, et notre syndicat doit combattre pour : A bas le projet du gvt ! Pas touche au code des pensions Boycott des groupes de travail de Woerth »

Et par ailleurs, une intervention du délégué de la section d'Aix-en-Provence précisait :

« .. La seule question, c'est comment imposer une défaite au gouvernement sur les retraites. Cela pose une autre question si l'on se réfère à 95 et 2003 : celle de la CFDT. Comment peut-on continuer à faire passer l'unité avec la CFDT comme la réalisation de l'unité syndicale en défense des travailleurs ? Car Chérèque, à chaque fois qu'il prend la parole, c'est un point d'appui pour le gouvernement. C'est ainsi que dernièrement, il s'est prononcé pour l'allongement du nombre d'annuités, pour l'alignement du public sur le privé, c'est à dire la suppression de notre régime particulier, le Code des pensions.

« L'unité avec Chérèque, c'est l'intersyndicale de la concertation dans le cadre du plan Sarkozy. Voilà la réalité.

« La défense du code des pensions, le maintien de notre régime de retraite dans le cadre du budget de l'Etat, le combat contre tout allongement du nombre d'annuités c'est pas l'unité avec la CFDT dans la concertation Sarkozy. Cela exige au contraire de rompre cette concertation et de réaliser le front unique des organisations syndicales pour le retrait du plan Sarkozy sur les retraites. C'est à ce prix qu'on peut gagner. »

À l'issue des débats, le secrétaire général a annoncé la formation d'une commission particulière sur les retraites qui aurait pour fonction d'élaborer une « motion ayant valeur d'orientation » sur les retraites.

### **A propos du Parti Ouvrier Indépendant**

Les militants du POI, sont eux intervenus sur l'axe d'une journée de grève interprofessionnelle sur les revendications... toute ressemblance avec l'appel de la direction Force Ouvrière au 15 juin ne serait pas fortuite.

Sur les « revendications » ? Oui mais pas une, pas celle du retrait du projet du gouvernement ! Et la « concertation » ? Les militants du POI ont expliqué que la rupture de la concertation ne pouvait faire l'unité et qu'il fallait en rester aux revendications.... dans lesquelles encore une fois il n'y avait pas celle du retrait du projet Sarkozy !

Il se trouve que le POI a aussi une influence certaine dans le syndicat FO des Finances, et par exemple à Paris.

Or dans un centre des Finances, une adresse aux directions syndicales ayant recueilli plusieurs dizaines de signatures fin mai a été soumise par un militant FO à la section départementale... Les dirigeants de cette

section, membres du POI, ont appelé à voter contre ce texte qui a été rejeté. Que dit ce texte ?  
« *Le 17 mai, le gouvernement a rendu aux directions syndicales son « document d'orientation sur les retraites », avec les déclarations du ministre Woerth aucun doute ne subsiste sur le projet de contre- « réforme » de Sarkozy :*

*C'est la fin de la retraite à 60 ans ;*

*C'est l'allongement de la durée de cotisation ;*

*Et c'est la hausse des cotisations pour les retraites pour les fonctionnaires. Alors que nous n'avons pas de caisse de retraite, cela signifie la baisse des salaires des fonctionnaires.*

*C'est une attaque sans précédent, qui demande donc des dirigeants syndicaux une réaction d'urgence. Ce projet n'est ni négociable ni amendable, alors :*

*prononcez-vous, retrait PUR ET SIMPLE du projet DE "REFORME" DU GOUVERNEMENT,*

*Et en conséquence, rompez toutes discussions qui ne servent qu'à finaliser cette contre « réforme ». Adressez vous à la direction du syndicat CGT Finances et à la Fédération de Fonctionnaires CGT pour qu'ils en fassent de même.*

*Alors, les conditions du combat pour la défense de nos retraites seraient réunies. »*

Voilà qui est clair : ni « retrait du projet Sarkozy », ni rupture des concertations, c'est la ligne qu'applique dans les syndicats le Parti Ouvrier Indépendant.

### **Au congrès de la CGT –DGFIP, le combat en défense du statut de fonctionnaire, contre l'accompagnement de la politique gouvernementale par l'appareil syndical**

Les commissions formées au Congrès en soirée étaient d'autant plus verrouillées qu'il n'était pas question de remettre en cause le compromis conclu entre les deux appareils sur la répartition des pouvoirs dans le cadre du syndicat fusionné qui sera, d'après ce qui a été dit, le premier syndicat de la CGT. A partir du lendemain, les commissions ont rapporté sur les 1 100 amendements déposés, ce qui a conduit à l'organisation des débats et des votes sur les amendements selon des modalités nouvelles particulièrement anti-démocratiques.

Le principe n'était pas que chaque amendement soit discuté. Un vote global était organisé sur les amendements que chaque commission proposait de retenir. Pour les amendements rejetés, il fallait demander qu'ils soient examinés.

C'est ce qui a été fait pour les quatre amendements présentés par la section d'Aix-en-Provence. Un premier amendement exigeant le retrait de la loi sur le dialogue social a été écarté d'un revers de main au motif que cet amendement s'opposait à l'accord signé par la CGT dans la fonction publique en juin 2008. Or l'accord en question s'inscrit totalement dans la remise en cause du statut de la fonction publique d'Etat.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'un autre amendement présenté par la section d'Aix s'opposait à l'orientation tracée par le congrès confédéral de syndiquer selon des « champs professionnels » et donc d'aller vers la fusion de la fédé des finances avec les banques et assurances.

Toujours en défense du statut, un autre amendement contre la politique consistant à rendre variable une partie croissante de la rémunération a obtenu entre 35 et 40 % des voix de délégués, sur la position suivante :

*« Le syndicat national dénonce la politique gouvernementale qui depuis 2007 est passée à un stade supérieur dans son offensive contre la rémunération des fonctionnaires. Nous ne sommes plus confrontés "seulement" à une politique de blocage des traitements mais à une politique délibérée de remise en cause de la rémunération indiciaire au profit de l'introduction d'une part variable de rémunération. Cela prend la forme d'une part du quasi blocage du traitement indiciaire et d'autre part de la montée en puissance d'éléments de rémunérations variables sous forme de primes. A cet égard, il convient de caractériser la GIPA comme elle doit l'être : Son existence a pour seul but de rendre individuellement moins douloureuse l'opération qui consiste à organiser l'écrasement du point d'indice.*

*« A cette politique, le syndicat national oppose le mot d'ordre suivant: non à la mise en place d'une rémunération aléatoire ! Le syndicat national se prononce pour la défense du caractère indiciaire de la rémunération. Il s'oppose au développement des primes quelles soient dites d'intéressement collectif ou bien de la PFR. Le syndicat revendique le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie par le point d'indice depuis 2000. Il revendique l'intégration des primes actuelles dans les traitements. »*

### **La question décisive : les retraites**

Le représentant de la Fédération des Finances, dans un discours au congrès, avait rappelé le cadre fixé par la confédération CGT, à savoir la poursuite de la participation à toutes les réunions organisées par le gouvernement dans le cadre de son projet de loi, en précisant très clairement que « *la CGT se prononce pour une réforme progressiste des retraites* ».

La « commission ad hoc » a fait son rapport le jeudi matin. Le texte présenté (un recto verso serré) est un véritable fourre-tout où l'on trouve aussi bien l'affirmation que « *dans la bataille qui s'engage, l'unité des salariés du public et du privé avec leurs organisations syndicales doit se réaliser sur la base du maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, sans décote, du refus de tout nouvel allongement de la durée de cotisation et de toute baisse du niveau des pensions et du maintien du Code des pensions* » qu'une référence explicite à la pseudo revendication de la direction confédérale sur la création d'une « *maison commune des régimes de retraite* » qui donne une arme au gouvernement contre le maintien du régime particulier de la fonction publique. Y figurent également les revendications CGT « pour tous les salariés », les moyens de financer selon la CGT, et une kyrielle de revendications sur l'amélioration du régime des pensions.

Enfin on trouve cinq lignes à la fin qui disent : « *aujourd'hui, il y a urgence, le calcul sur les six derniers mois, l'existence même du Code des pensions sont menacés au nom du rapprochement public-privé. C'est pourquoi, le Congrès déclare solennellement : aucun recul n'est négociable ! Maintien du Code des Pensions et du calcul sur les six derniers mois ! Pas de caisse de retraite des fonctionnaires !* ».

« Aucun recul n'est négociable » ? En rester là signifiait que le congrès adoptait une généralité, un couteau sans lame. C'est pourquoi un amendement a été formulé qui ajoutait à la suite de « aucun recul n'est négociable » :

« *C'est pourquoi notre syndicat se prononce pour la rupture des discussions, actuellement en cours, organisées par le gouvernement pour préparer son projet de loi. Il demande à l'UGFF et à la Confédération de quitter ces discussions.* »

Cet amendement a recueilli 25 à 30 voix sur un total de délégués approchant les 400, ce qui est certes non négligeable, mais indique aussi le degré de verrouillage politique de ce congrès. Et les militants du POI ont refusé de voter pour l'amendement des militants combattant pour la rupture du dialogue social.

Ils ont par contre voté sans hésiter la motion de la direction... qui ne demande ni le retrait du projet de réforme gouvernemental, ni la rupture des discussions ! On peut le dire, le POI a donc joué un rôle très important dans ce congrès...au service de l'appareil. C'est ce qui explique sans doute que deux de ses militants les plus connus aient même été appelés à présider deux séances du Congrès, dont la séance de clôture, ce qui en constitue un symbole particulièrement éloquent.

### **Poursuivre le combat pour le front unique pour le retrait de la « réforme » Sarkozy, pour la rupture du « dialogue social »**

Au sein du congrès CGT-DGFIP, les militants qui combattent sur la ligne du front unique des organisations syndicales ouvrières, pour imposer la rupture des directions syndicales d'avec le gouvernement, pour la défense inconditionnelle du Code des pensions de la fonction publique, ont tenté, en dépit du verrouillage par l'appareil et ceux qui le soutiennent, d'exprimer et de fournir des points d'appui à la résistance contre la politique de « propositions » et de « concertation » de la direction CGT, pour le combat contre ce gouvernement, et pour le vaincre, et ainsi balayer sa « réforme ».

Ce combat doit être poursuivi. C'est ce qu'indique l'adresse signée sur Paris que nous avons mentionné. C'est ce que concrétise une adresse signée à partir du 17 mai par de plus de cent agents des impôts (103) réunis en HMI des centres de Tarascon, Marignane, Aix (trois sites), Martigues et Istres aux directions syndicales confédérales, aux fédérations de fonctionnaires pour leur dire :

*"les orientations du gouvernement sont maintenant écrites. C'est l'allongement "progressif" du nombre d'annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein, le report de l'âge légal de départ à la retraite et la remise en cause des dispositions du Code des pensions qui ne sauraient être "intangibles". Voilà le cadre dans lequel le gouvernement entend poursuivre la concertation avec les organisations syndicales en s'appuyant sur de prétendues mesures de taxation des hauts revenus qui sont totalement marginales.*

*Notre position est claire : les directions syndicales n'ont pas pour mandat de s'associer à la détermination des modalités de la liquidation de nos droits comme les y invite le gouvernement.*

*Aucune concertation dans le cadre du document d'orientation du gouvernement! C'est la seule position conforme à la défense des acquis qui nous restent.*

*C'est la position que vous devez prendre : Dénoncez le document d'orientation du gouvernement! Annoncez que vous ne participerez ni au niveau des confédérations, ni au niveau de la fonction publique à la concertation prévue dans ce cadre! Exigez le retrait du plan gouvernemental sur les retraites!"*

Cette prise de position a été initiée par les collègues de Tarascon qui ont fait part de leurs doutes et interrogations vis à vis des dirigeants syndicaux. En formalisant cette défiance sous la forme positive de cette adresse, cette dernière a réalisé l'unanimité.

Qui plus est, dans les autres HMI la position des collègues de Tarascon a été reprise très naturellement car il semblait évident pour tous que le rôle des organisations syndicales n'est pas de participer à la concertation dans le cadre du plan Sarkozy.

Cette adresse, l'accueil positif qu'elle a reçu, la façon dont elle a été discutée et adoptée, montrent que l'orientation pour la rupture des directions syndicales avec le gouvernement et qu'elles réalisent le front unique contre lui, dès lors qu'elle peut être formulée rencontre un écho réel auprès des travailleurs. Au moment où le gouvernement persiste à dire que rien n'est arrêté et mise sur la concertation pour aller jusqu'à l'été sans affrontement, le combat contre la concertation est toujours la pierre angulaire du combat contre la contre-réforme Sarkozy sur les retraites qu'il faut poursuivre et amplifier.

Les leçons du congrès CGT des Finances publiques et des autres éléments dont *Combattre pour le Socialisme* a eu connaissance et relate dans ce texte doivent être tirées : le combat est possible, il est nécessaire mais pour être mené il doit être organisé.

Alors que la crise du capitalisme menace de ne pas laisser pierre sur pierre des acquis les plus vitaux pour l'ensemble des travailleurs, les militants du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire qui éditent *Combattre pour le socialisme* appellent les travailleurs des Finances à prendre connaissance, faire connaître ces éléments de réflexion et à en tirer les conséquences en combattant ensemble sur cette orientation, en s'organisant.

**Le 3 juin 2010.**